

13

MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



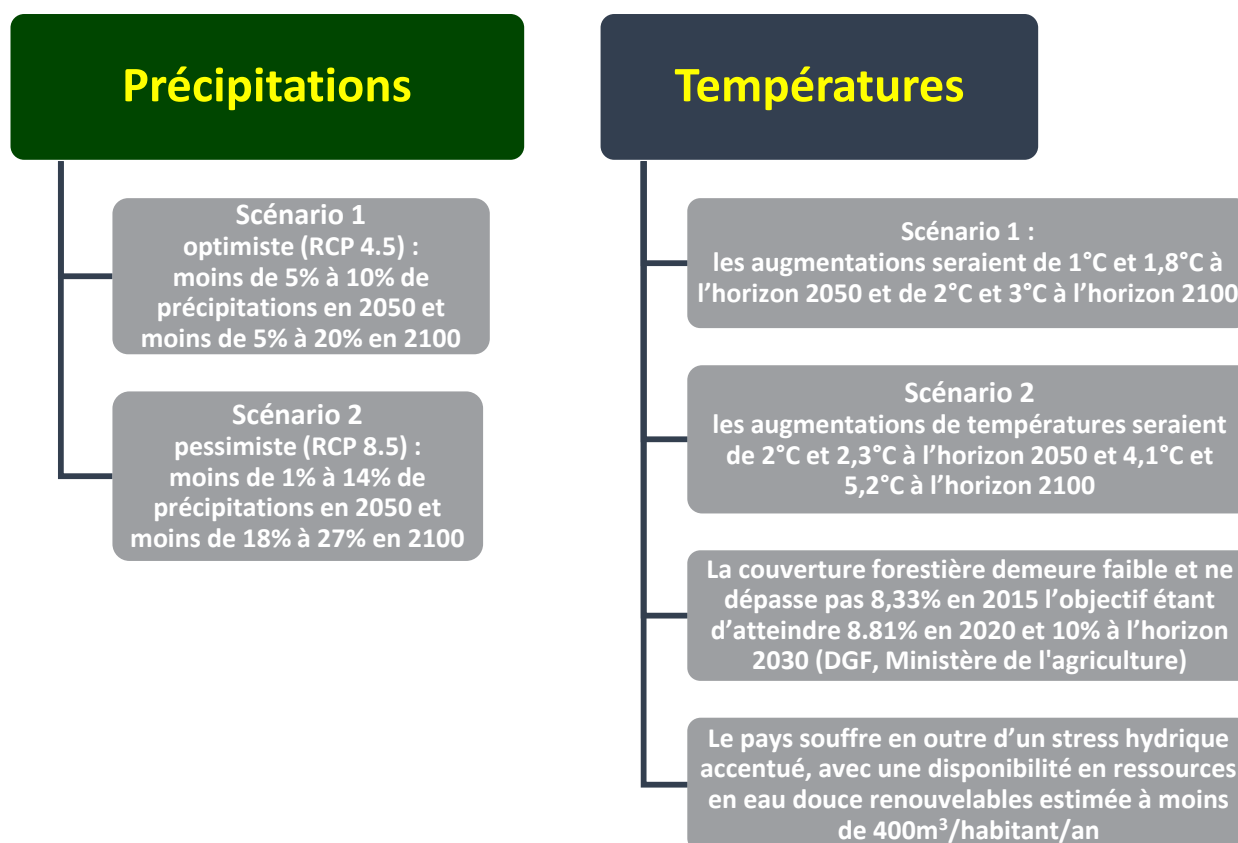
PRINCIPAUX AXES DE L'ODD 13

- I. Renforcer la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.
- II. Intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans l'action publique et anticiper les risques (prévention).
- III. Renforcer les efforts d'efficacité énergétique et la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique, et renforcer les puits de carbone.
- IV. Investir dans la coopération internationale, la recherche et diffuser l'information pour mobiliser les acteurs.

REALISATIONS ET ENJEUX

- I. Renforcer la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.

La Tunisie est considérée parmi les pays méditerranéens les plus exposés aux changements climatiques. A dominance aride et semi-aride (près de 96% de son espace géographique), elle subit des périodes de sécheresse récurrentes et une grande variabilité spatiale et interannuelle des précipitations.



Ainsi, la Tunisie serait confrontée à la hausse des phénomènes climatiques extrêmes (inondations, sécheresse, désertification, tempêtes en mer et vents violents, orages foudres et grêles, feux de forêts, etc.) qui engendreraient des impacts néfastes majeurs sur les écosystèmes et les ressources naturelles, sur la santé et sur les activités économiques. Ces impacts ont été estimés comme suit :

- Baisse des ressources en eaux conventionnelles estimée à environ 28% à l'horizon 2030 .
- Diminution de 5% des eaux de surface et pertes de 50% des ressources actuelles des nappes côtières (soit près de 150 million m³) due à l'élévation accélérée du niveau de la mer à l'horizon 2030. Cette baisse des ressources en eau engendrerait une perte de 16.000 hectares (ha) des terres agricoles à l'horizon 2030 et une perte du potentiel de la superficie irrigable d'environ 38000 ha, à l'horizon 2050, soit 10% de la superficie irriguée actuelle. L'élévation rapide du niveau de la mer engendrerait aussi des impacts négatifs sur le secteur touristique, surtout pour les hôtels front de mer qui perdront leurs valeurs à cause du retrait des plages (30.000 lits perdus).
- Impacts sur les spéculations de la céréaliculture en pluvial, dont la superficie passerait de 1.5 million d'hectares en moyenne actuellement à environ un million d'hectares, en 2030, soit une baisse d'environ 30%.
- Le PIB agricole accuserait une diminution de 5% à 10% à l'horizon 2030.
- Pertes en capital productif (de 3600 MDT, soit environ 10% du PIB actuel) et en production annuelle estimée à environ 0,5% du PIB actuel.

Face à ces enjeux, la Tunisie a adopté une politique de lutte contre les changements climatiques aussi bien sur le plan de l'atténuation que de l'adaptation. Ainsi, adhérant activement à la dynamique internationale de lutte contre les changements climatiques⁸⁰ depuis 1993 et le protocole de Kyoto en 2002, la Tunisie a mis en œuvre, avec l'appui des partenaires au développement, différents projets/programmes et stratégies d'adaptation aux changements climatiques. Elle a aussi «constitutionnalisé» l'environnement pour la première fois au niveau de l'article 45 de la constitution de 2014 qui stipule «L'État garantit le droit à un environnement sain et équilibré et contribue à la protection du milieu. Il incombe à l'État de fournir les moyens nécessaires à l'élimination de la pollution de l'environnement». Par ailleurs, elle s'est engagée dans plusieurs directions tels que :

- Le décret n°263-2018 en date du 12 mars 2018 portant sur la création d'une unité de gestion par objectifs pour le suivi du programme de suivi et de coordination des activités relatives à l'opérationnalisation de l'accord de Paris.
- L'organisation par la Tunisie de la plateforme Afrique Arabe de réduction des risques des catastrophes (9-13 octobre 2018) témoigne de l'engagement de l'Etat tunisien envers la cible 13.1.
- En matière d'information sur l'évolution du climat, la Tunisie, à travers l'Institut National de la Météorologie, a développé ses scénarii climatiques 2050 et 2100 en se basant sur les modèles du GIEC, considéré comme un outil indispensable d'aide à la décision en ce qui concerne le processus de la planification tenant en considération les questions liées au changement climatique (cible 13.2).
- De son côté, la société civile en Tunisie s'est engagée pour le climat : Le Réseau Alternative des Jeunes conduit 2 projets dans ce domaine à savoir : les universités alternatives du climat et le forum vert pour le climat ; Le projet intitulé «La ville intelligente du climat de Kalaat Landalous » développé par l'association « Les enfants de la terre » en coopération avec l'APAL et le PNUD ; Le projet MS3C (mobilisation de la société civile pour la résilience aux changements climatiques) financé par l'AFD et mis en œuvre par le WWF.

⁸⁰ La Tunisie a ratifié la convention cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC).

La Tunisie a élaboré plusieurs stratégies résumées par l'encadré suivant :

Encadré 11 : Stratégies de lutte contre les changements climatiques

Stratégies transversales	Stratégies sectorielles d'adaptation	Stratégies d'atténuation
<ul style="list-style-type: none"> - Stratégie nationale sur le changement climatique. - Stratégie nationale du développement durable. - Stratégie nationale d'économie verte. - Contribution Nationale Déterminée (NDC). - Plan National d'adaptation (en cours). - Stratégie bas carbone et résiliente au changement climatique à l'horizon 2050 (en cours). - Stratégie nationale sur la réduction des risques de catastrophes conformément aux exigences du cadre de Sendai (en cours de validation). - Stratégies locales sur la réduction des risques de catastrophes pour la municipalité de Ain Drahem et Tataouine (projets pilotes en cours). 	<ul style="list-style-type: none"> - Stratégie d'adaptation de l'agriculture et des écosystèmes face aux changements climatiques. - Stratégie nationale d'adaptation du littoral face à l'élévation accélérée du niveau de la mer. - Stratégie nationale d'adaptation du secteur de tourisme aux changements climatiques . - Stratégie nationale d'adaptation du secteur de la santé aux changements climatiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Programme National d'Economie de l'Eau (PNEE). - NAMA⁸¹ Plan Solaire Tunisien (PST). - NAMA Foresterie. - NAMA Assainissement. - NAMA Bâtiments. - NAMA Ciments. - NAMA Transport.

Toutefois, malgré tous les efforts, un certain nombre de défis reste à relever afin d'accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'ODD13 relatif à la lutte contre les changements climatiques.

Il s'agit en particulier de

- réduire l'intensité carbone de la Tunisie de 41% d'ici 2030 par rapport à 2015.
 - améliorer la résilience climatique des populations et des secteurs.
 - renforcer les capacités de toutes les parties prenantes au niveau de l'atténuation des GES et l'adaptation aux changements climatiques.
 - promouvoir le transfert des technologies pour l'adaptation et l'atténuation climatiques, et mobiliser les fonds de la finance Climat (Fonds Vert pour le Climat (GCF), le Fonds d'Investissement Climat (CIF).
 - Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation forestière (REDD+), etc...
- L'insuffisance de la production d'indicateurs relatifs aux changements climatiques et à l'environnement et le manque des ressources humaines qualifiées, du matériel et des moyens techniques à l'échelle locale présentent des sérieux défis à surmonter.

⁸¹ Nationally Appropriate Mitigation Actions.

SYNERGIES ET LIENS AVEC LES AUTRES ODD

La cartographie des parties prenantes concernées a été élaborée par le Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement (MALE) englobant les représentants suivants : Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale, Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche, Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire, Ministère de la santé, Ministère de tourisme, administration et secteur public (Ministères, Organismes publics, INS, Observatoire Tunisien de l'Environnement et du Développement Durable (OTEDD), Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie (ANME)), organisations de la société civile et experts et universitaires

